



Le Bermigeois

SAINT-BERNARD-DE MICHAUDVILLE

SEPTEMBRE 2019



À la une !

Calendrier	2
Procès-verbal	3
Avis publics	6
Informations sur les élections	7
Info-Municipale	10
Chronique de l'inspecteur	11
O.T.J. St-Bernard	12
Bibliothèque	15
La famille nous tient à cœur	16
Ciné-famille et ciné-club	17
FADOQ	18
Info-MADA	19
Bermishow	20
Fabrique	22
Cours offerts à Saint-Jude	23
Invitations diverses	24
Chronique horticole	27
Régie des déchets	28
La MRC vous informe	29
Prévention incendie	30
SARCA	31
Nos annonceurs	32
Services à la communauté	38

**LE BUREAU MUNICIPAL SERA
FERMÉ LE LUNDI 14 OCTOBRE**



Calendrier Septembre - Octobre 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8 10h: Messe à St-Bernard et la Criée (église) 	9 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église) Période dépôt des candidatures (conseiller no 2)	10 8h30-16h30: Bibliothèque	11 	12 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	13 	14 Collecte des RDD 7h30 à 11h au Centre communautaire St-Jude 
15 Cinquième versement des taxes municipales 	16 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	17 8h30-16h30: Bibliothèque	18 	19 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	20 Dernière journée de dépôt des candidatures 18h30: Disco de la rentrée 	21 10h30: Accueil des nouveaux résidents 
22	23 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	24 8h30-13h: Bureau et bibliothèque fermés 13h-16h30: Bibliothèque	25 Collecte de gros rebus  	26 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	27 	28 Souper & spectacle Le BermiShow LES TALENTS DE CHEZ NOUS 
29	30 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	1 8h30-16h30: Bibliothèque 18h-20h: Commission de révision (liste électorale)	2 Comptoir familial ouvert en après-midi (église) 	3 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	4 19h: Ciné-famille 	5 19h30: Ciné-club 
6	7 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église) 20h: Séance du conseil	8 8h30-16h30: Bibliothèque	9 12h-15h: Commission de révision (liste électorale) 	10 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	11 19h30: Soirée de danse en ligne (église) 	12
13 10h: Messe à St-Bernard Commemoration des défunts (église) 12h-20h: Vote municipal par anticipation (école)	14  Bureau municipal fermé 8h: Déjeuner du lundi FADOQ (église)	15 8h30-16h30: Bibliothèque	16 	17 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	18 18h30: Disco des jeunes 	19 Visite de l'école de Saint-Bernard



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du mardi 3 septembre 2019

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil : M. Mario Jussaume, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. Les membres présents formaient le quorum.

Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 août 2019 ont été déposés au conseil.

État des résultats au 31 août 2019

REVENUS

Dépôts	81 993,90 \$
Revenus d'intérêts/ristourne	564,76 \$
Total des revenus	82 558,66 \$

DÉPENSES

Déboursés	(66 967,06 \$)
Salaires	(11 135,50 \$)
Assurance collective	(837,64 \$)
Placement à l'épargne à terme	(40 000,00 \$)
Remboursement de la dette à long terme – intérêt	(18 693,70 \$)
Frais de caisse	(35,00 \$)
Total des dépenses	(137 668,90 \$)

État des comptes au 31 août 2019

Solde au compte fonds d'administration	79 914,48 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	520 525,90 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	80 853,50 \$
Grand total	681 298,88 \$

Remboursement de la dette au 31 août 2019

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	2 118 600,00 \$
Remboursement du capital	(73 700,00 \$)
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	2 044 900,00 \$

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier d'août 2019 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de septembre 2019 tel que soumis pour un montant total de 258 036,40 \$.

Offre de services pour le remplacement du panneau d'affichage municipal

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de faire l'achat d'un nouveau panneau d'affichage auprès

de l'Entreprise *Spectralite/Signoplus 9030-5814 Québec inc.* au montant de 315,00 \$ plus taxes.

Nouvelle programmation de travaux – TECQ 2019-2023

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme fixé à 50 \$ par habitant par année, soit un total de 250 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du mardi 3 septembre 2019

Droit de passage – Club 3 & 4 roues comté Johnson inc.

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le Club de 3 & 4 Roues du Comté Johnson inc. à circuler, en véhicule tout-terrain, sur les rues, routes et rangs de Saint-Bernard-de-Michaudville selon le tracé des sentiers hivernaux ;

DE CONFIRMER que la Municipalité s'occupera de l'entretien de la signalisation afin qu'elle demeure adéquate pour la sécurité des quadistes.

Travaux de pavage au 4e rang et 5e rang

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater l'Entrepreneur *Pavage Michel Perron inc.* pour effectuer les travaux de réfection du pavage au 4^e rang et 5^e rang, cet automne, au montant de 4 220,00 \$ avant taxes.

Achat de pneus d'hiver pour la camionnette de la voirie

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de faire l'achat de quatre pneus d'hiver de type Nokia Tyres Hakkapeliitta LT 2 à Clous pour la camionnette de la voirie au *Garage Morin* au montant total de 1 205,85 \$ avant taxes.

Raccordement sanitaire au Pavillon des Loisirs

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder à ces travaux en régie interne afin de réduire les coûts.

Adoption du plan de sécurité civile

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le plan de sécurité civile et des mesures d'urgence de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Entente d'entraide mutuelle relative de sécurité civile

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser Madame Francine Morin, maire et Madame Émilie Petitclerc, directrice générale à signer ladite entente tel que soumise, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Entente d'entraide mutuelle relative aux prêts de ressources humaines et matérielles municipales

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser Madame Francine Morin, maire et Madame Émilie Petitclerc, directrice générale à signer ladite entente tel que soumise, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Constitution de l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC)

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le conseil désigne officiellement les membres de l'organisation municipale de sécurité civile :

La Directrice générale et secrétaire-trésorière ou le Directeur général et secrétaire-trésorier, Coordonnateur des mesures d'urgence et responsable des communications ;

La Secrétaire-trésorière adjointe ou Le Secrétaire-trésorier adjoint, Responsable de l'administration ;

L'inspectrice municipale ou l'inspecteur municipal, Responsable des services techniques ;

L'adjointe administrative ou l'adjoint administratif, Responsable du service aux personnes sinistrées.

Offre de services pour l'entretien et le déneigement de la patinoire

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du mardi 3 septembre 2019

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de permettre à la directrice générale d'établir un contrat de travail, avec l'Entrepreneur *Les Constructions A. Claing enr.* au montant 6 350,00 \$ avant taxes pour l'entretien et le déneigement de la patinoire pour la saison 2019-2020.

D'autoriser Madame Francine Morin, maire et Madame Émilie Petitclerc, directrice générale à signer ladite entente tel que soumise, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Surveillance au Pavillon des loisirs

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de renoncer à la présence d'un surveillant au Pavillon des Loisirs durant la période hivernale.

Sondage sur le développement des Loisirs

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de transmettre un sondage sur le développement des Loisirs par la poste et de le rendre également accessible par la page Facebook de la Municipalité.

Abattage d'arbres au terrain des Loisirs

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'inspecteur municipal à procéder à l'abattage des bouleaux morts et/ou malades près du terrain de pétanque et des trembles morts et/ou malades derrière le Pavillon des Loisirs.

Renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@ avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie inc.

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE RENOUVELER pour une période de 3 ans, la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la

bibliothèque affiliée Simb@ avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie inc. ;

D'AUTORISER Madame Francine Morin, maire et Madame Émilie Petitclerc, directrice générale à signer ladite convention tel que soumise, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Demande d'utilisation des locaux de la bibliothèque – Cours de violon

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de permettre à la coordonnatrice Mme Corinne Boulianne de tenir cette activité de cours de violons selon les termes d'un contrat établi avec la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Proclamation – Semaine québécoise de réduction des déchets – 19 au 27 octobre 2019

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

De proclamer la semaine du 19 au 27 octobre 2019 La Semaine québécoise de réduction des déchets ;

D'inviter les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou organiques et par la gestion sécuritaire de leurs résidus domestiques dangereux.

Proclamation – Journée internationale des personnes âgées – 1er octobre 2019

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la journée du 1er octobre comme étant la *Journée internationale des personnes âgées* afin de sensibiliser la population bermigeoise au rôle des aînés et au phénomène du vieillissement de la population.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLICS

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT DE CONCORDANCE SUIVANT:

Règlement 2019-02 modifiant le règlement 2017-02 intitulé règlement de zonage afin de modifier les dispositions relatives aux distances séparatrices en milieu agricole

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 5 août 2019, le conseil a adopté le Règlement 2019-02 modifiant le règlement 2017-02 intitulé Règlement de zonage afin de modifier les dispositions relatives aux distances séparatrices en milieu agricole en concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains (Règlement 18-523) ;
2. Le 28 août 2019, la MRC des Maskoutains a délivré les certificats de conformité pour le règlement numéro 2019-02. En conséquence, ledit règlement est entré en vigueur à cette date ;
3. Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville aux heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville
Ce 3^e jour du mois de septembre 2019

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville que le 1^{er} janvier 2020 débute le deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. c, F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer en tout temps auprès de la MRC les Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir deux conditions :

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin ;
2. La demande doit être déposée au bureau de la MRC les Maskoutains, situé au 805, avenue du Palais à Saint-Hyacinthe J2S 5C6 ou y être envoyée par courrier recommandé et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 9^e jour du mois de septembre 2019

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Informations sur les élections municipales

Le 20 octobre 2019 se tiendront des élections partielles afin de combler le poste de conseiller numéro 2 qui est vacant. Les pages qui suivent vous expliqueront quel est le rôle d'un conseiller, comment se porter candidat aux élections et ce qui concerne les procédures liées au vote.

Devenir un élu municipal

Le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités essentielles au rôle d'élu. Les élus municipaux sont des personnes actives dans leur communauté et contribuent au développement de celle-ci.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, que vous aimez travailler pour le bien commun, que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyens et participer à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Engagement du candidat

Accepter de devenir candidat aux élections municipales, c'est :

- faire campagne pour promouvoir sa vision du développement de la municipalité;
- faire le choix d'investir du temps pour représenter les gens de sa communauté;
- souhaiter être à l'écoute des préoccupations de la population;
- témoigner d'un intérêt pour les dossiers qui sont du ressort de la municipalité : l'environnement, l'aménagement et l'urbanisme, le développement économique local, le développement communautaire, les loisirs, la culture, etc.;
- avoir envie de prendre part à des assemblées, à des commissions et à des comités qui permettent de faire progresser les enjeux locaux.

Rôle du conseiller ou de la conseillère

En plus d'assister aux assemblées du conseil et d'y faire valoir les intérêts de leur communauté, les conseillères et conseillers peuvent :

- éclairer le conseil sur des sujets particuliers;
- être nommés à des commissions ou à des comités;
- se voir attribuer des dossiers qu'ils devront approfondir afin de soutenir le conseil dans ses décisions.

Les conseillères et les conseillers doivent voter à chaque proposition débattue lors des assemblées du conseil, sauf s'ils sont en situation de conflit d'intérêts. Ils peuvent aussi être appelés à agir à titre de mairesse suppléante ou de maire suppléant.

Qui peut se présenter aux élections municipales?

Les conditions d'éligibilité à un poste de membre du conseil sont établies par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Conditions d'éligibilité

Est éligible à un poste de membre du conseil :

- toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la municipalité;
- toute personne qui a résidé de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité les 12 mois précédant le 1^{er} septembre 2019, soit depuis le 1^{er} septembre 2018.

Pour se qualifier comme électeur, la personne doit notamment remplir les conditions suivantes :

- être majeure, soit être âgée d'au moins 18 ans le 20 octobre 2019 ;
- avoir la citoyenneté canadienne le 1^{er} septembre 2019 ;
- ne pas être sous le régime de la curatelle le 1^{er} septembre 2019;
- ne pas avoir été reconnue coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse.

Il est de votre responsabilité de vérifier si vous répondez aux conditions d'éligibilité à un poste de membre du conseil de votre municipalité.

Devenir candidat



Si vous voulez vous présenter comme candidat au poste de conseiller et que vous répondez aux conditions d'éligibilité prévues par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, vous devez remettre une déclaration de candidature dûment remplie au président d'élection de votre municipalité entre le

9 septembre et le 20 septembre, au plus tard à 16 h 30.

Déclaration de candidature

La déclaration de candidature est un document officiel que vous pouvez vous procurer au bureau du président d'élection de votre municipalité. Ce document sert à :

- vous identifier en tant que candidat;
- préciser le poste électif pour lequel vous vous présentez;
- identifier, le cas échéant, le parti ou l'équipe reconnue que vous représentez;



Informations sur les élections municipales

- présenter le nombre de signatures d'appui requises à votre candidature en vertu de la loi.

Les signatures, provenant des électeurs de la municipalité, ne peuvent être recueillies que par la personne qui soumet sa candidature ou par une personne désignée à cette fin sur la déclaration de candidature. Le nombre minimal de signatures d'électeurs appuyant votre candidature est cinq (5). Toutefois, il est souhaitable d'obtenir plus de signatures d'appui que le nombre requis dans la mesure où un ou des signataires pourraient ne pas répondre aux exigences de la loi. N'oubliez pas que, si le nombre de signatures d'appui était inférieur au nombre requis, votre candidature ne serait pas retenue.

Une fois déposée et acceptée par le président d'élection, la déclaration de candidature devient publique et accessible à toute personne qui en fait la demande. Tant que cette étape n'est pas franchie, la confidentialité est préservée. Le président d'élection ne peut pas dévoiler le nom des personnes qui se sont procuré le formulaire de déclaration de candidature.

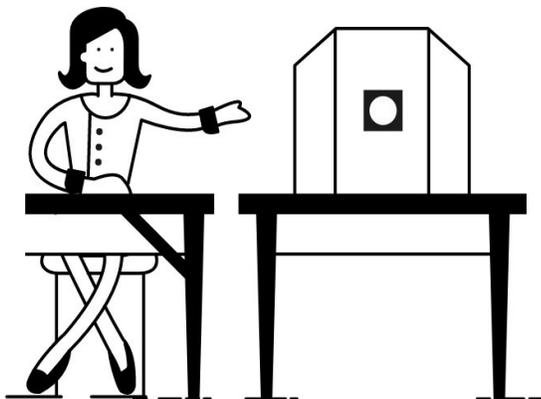
Retrait de sa candidature

En tout temps, vous pouvez retirer votre candidature sans pénalité. Pour ce faire, vous devez transmettre au président d'élection un avis signé en ce sens.

Un avis de retrait de candidature est également nécessaire si, avant la fin de la période de mise en candidature, vous souhaitez vous présenter à un autre poste. Vous devrez alors déposer une nouvelle déclaration de candidature.

Élection sans opposition

Si, à 16 h 30 le 20 septembre 2019, soit à la fin de la période prévue par la loi pour la production des déclarations de candidature, vous êtes la seule personne à avoir produit une déclaration de candidature au poste de conseiller numéro 2, vous serez alors proclamé élu sans opposition. Votre mandat commencera à la suite de votre assermentation, qui doit se faire dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection.



Pourquoi voter ?

Exercer votre droit de vote revêt une grande importance. Le 20 octobre 2019, choisissez la candidate ou le candidat, le programme ou la vision qui répond le mieux à vos besoins et à vos préoccupations. Saisissez l'occasion et participez au scrutin dans votre municipalité. Votre vote est l'expression de vos opinions en ce qui a trait à la qualité de la vie de votre communauté.

Les élus municipaux assument un **grand nombre de responsabilités** dans votre communauté. Le rôle du conseil municipal est de s'assurer que les services offerts par la municipalité répondent aux besoins de la collectivité.

Exercer son droit de vote aux élections municipales, c'est faire entendre sa voix et contribuer ainsi à la vie démocratique de sa communauté.

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections municipales, vous devez être un électeur et être inscrit sur la liste électorale de votre municipalité. La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités définit les conditions requises pour être un électeur, dont :

- être majeur, soit être âgé d'au moins 18 ans le 20 octobre 2019;
- avoir la citoyenneté canadienne le 1^{er} septembre 2019;
- ne pas être dans un cas d'incapacité de voter prévu par la loi (sous curatelle ou coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse);
- remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - ⇒ être domicilié sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - ⇒ être, depuis au moins 12 mois, soit après le 1^{er} septembre 2018, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé dans votre municipalité.

Votre nom est-il inscrit sur la liste électorale ?

Pour avoir le droit de voter lors des élections municipales, assurez-vous que votre nom est bien inscrit sur la liste électorale. Il s'agit d'une condition essentielle à l'exercice du droit de vote. Si votre nom n'est pas sur la liste, vous ne pouvez pas voter.

Vous pouvez vérifier si votre nom apparaît sur la liste électorale en allant sur le site du directeur général des élections à l'adresse : www.electionsquebec.qc.ca.



Informations sur les élections municipales

La révision de la liste électorale

La révision de la liste électorale est l'ultime opération avant la mise en vigueur de la liste. Les électeurs ont donc un rôle important à jouer durant cette période, en vérifiant l'exactitude des inscriptions.

Toute demande d'inscription, de radiation ou de correction devra être présentée au bureau du président d'élection situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville (bureau municipal) aux dates et heures suivantes :

Mardi 1^{er} octobre 2019 de 18 h à 20 h

Mercredi 9 octobre 2019 de 12 h à 15 h

Information sur le jour du scrutin

Quand et où voter?

Les électeurs auront la possibilité de voter, le jour du scrutin, soit le dimanche 20 octobre 2019 de 10 h à 20 h, au bureau de vote suivant :

Église de Saint-Bernard
406, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville

Si vous prévoyez être absent ou incapable d'aller voter le jour du scrutin, vous pouvez le faire par anticipation, c'est-à-dire le dimanche 13 octobre 2019, de 12 h à 20 h au bureau de vote suivant:

École aux Quatre-Vents—Immeuble Saint-Bernard
388, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville

Tout électeur inscrit sur la liste électorale peut voter par anticipation.

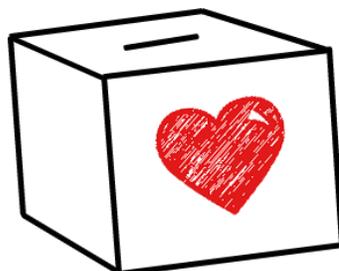
Comment voter?

Pour voter le jour du vote par anticipation et le jour du scrutin, **vous devez confirmer votre identité à visage découvert et en présentant une pièce d'identité avec photo**, soit :

- votre carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- votre permis de conduire ou votre permis probatoire délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- votre passeport canadien;
- votre carte d'identité des Forces armées canadiennes;
- votre certificat de statut d'Indien



Émilie Petitclerc, présidente d'élection



VOTEZ!
ça compte.

Info municipale

Fermeture du bureau municipal et de la bibliothèque



Le bureau municipal et la bibliothèque seront exceptionnellement **fermés de 8 h 30 à 13 h le mardi 24 septembre** en raison d'une formation impliquant l'ensemble du personnel.

Le bureau municipal sera fermé **le lundi 14 octobre** en raison de la fête de l'Action de grâce.

Prochains versements de taxes : 15 septembre et 1^{er} novembre



Le dimanche 15 septembre 2019 et le vendredi 1^{er} novembre sont les dates limites pour le cinquième et le sixième versements des taxes municipales. Vous pouvez payer par internet (par exemple sur Accès D) ou au bureau municipal (chèque ou argent comptant seulement). Pour tout renseignement concernant votre compte, adressez-vous au bureau municipal, au numéro de téléphone suivant : 450-792-3190 option 2.

N'oubliez pas que le bureau municipal est fermé les vendredis.

Prenez aussi note que les taxes scolaires sont payables à la Commission scolaire de St-Hyacinthe (CSSH) et non à la Municipalité. Pour des questions sur vos taxes scolaires, contactez la CSSH au 450-773-8401.

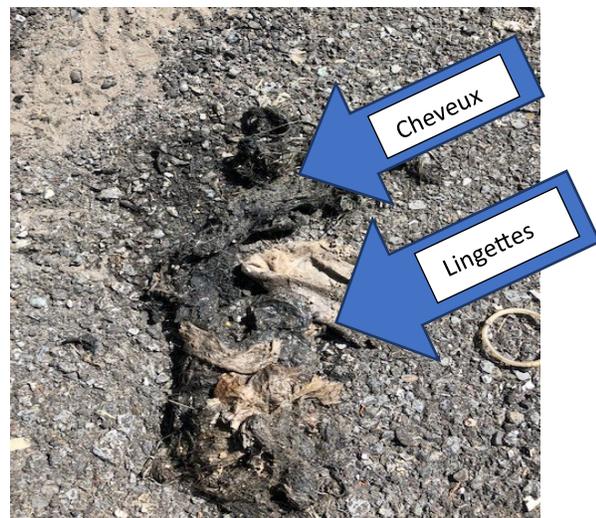
Vos toilettes ne sont pas des poubelles

Veuillez porter une attention aux objets qui ne devraient pas se rendre dans vos toilettes.

Voici ce que nous retrouvons dans notre système d'assainissement des eaux usées : préservatifs, couches, lingettes, serviettes sanitaires et tampons, cure-oreilles, cheveux, etc.

Tous ces items doivent être disposés dans les poubelles. Ces comportements sont nuisibles et entraînent des problèmes de traitement des eaux usées ainsi que des bris dans notre système d'égouts municipal.

Nous demandons votre collaboration afin d'éviter ces mauvaises habitudes.





Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

Les chiens

Il existe dans notre municipalité un bon nombre de règlements concernant les chiens. Cette réglementation vise à encadrer les chiens, autant pour leur nombre que pour le bruit et s'assurer de la sécurité des citoyens devant composer avec leur(s) propre(s) chien(s) ou ceux des voisins.

Le règlement 2016-03 concernant les chiens stipule, à l'article 3.19 :

Il est interdit d'être le gardien de plus de deux (2) chiens à la fois par unité de logement dans le secteur urbain et de plus de trois (3) chiens par unité de logement dans le secteur agricole



Au-delà de ce nombre, la garde des chiens est considérée comme de l'élevage et tout propriétaire devra obtenir un certificat d'autorisation à cet effet, mais surtout, respecter la réglementation prévue aux articles 13.2 et 13.3 du règlement de zonage 2017-02 (sur les chenils, pension et toilettage)

Informez-vous auprès de la Municipalité pour toutes questions!

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment
Présent au bureau municipal le jeudi de 8 h à 12 h
Téléphone: 450-792-3190 option 4
Courriel: inspecteursstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

SOIS COURTOIS!
POUR QU'ELLE
SOIT UN JOUR
COMME TOI



En faisant preuve de courtoisie au volant, vous contribuez à la sécurité des enfants et à leur avenir.





O.T.J. St-Bernard

Retour sur le tournoi familial de balle-molle des 17 et 18 août 2019

Ce fut une belle fin de semaine !

Merci aux bénévoles, aux participants et aux spectateurs !

Bravo à l'équipe gagnante : la famille Bourgeois !



Les Mixtes



Les Bernard



Les Perreault

Course de boîtes à savon
ANNULÉE!
Samedi 14 septembre 2019
Sur la route Amyot



O.T.J. St-Bernard

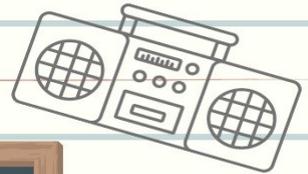
Disco de la

rentrée

Église de Saint-Bernard

Vendredi 20 septembre 2019

Entrée gratuite !



18 H 30 À 20 H 00 : 5 À 7 ANS*

20 H 00 À 22 H 00 : 8 À 15 ANS

*LES MOINS DE 4 ANS SONT
INVITÉS ACCOMPAGNÉS
D'UN ADULTE



Grignotines et breuvages en vente sur place !

Par mesure de sécurité, tous les enfants devront
rester à l'intérieur de l'église durant la disco
où nos bénévoles assurent la surveillance



À l'entrée de la disco, l'adulte responsable de l'enfant devra laisser un
numéro de téléphone où il est possible de le rejoindre en cas d'urgence

LE SAMEDI 26 OCTOBRE À L'HALLOWEEN ON ROCK AU VILLAGE!

À L'ÉGLISE DE ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

4H30 DE
SPECTACLE

3 GROUPES
INVITÉS



MARCI, HOMMAGE
À OFFENBACH



35\$



TIME LINE



18H30 - OUVERTURE DES PORTES
19H30 - DÉBUT DES SPECTACLES

BAR ET CANTINE SUR PLACE

BILLETS PRÉVENTE 35\$ ET À LA PORTE 40\$ S'IL EN RESTE

ACHETEZ VITE VOS BILLETS, QUANTITÉ LIMITÉE!

POUR INFO : PAR FACEBOOK À L'HALLOWEEN ON ROCK AU
VILLAGE OU MÉLANIE BOUCLIN AU 450 792-3827

TIRAGE D'UN PRIX DE PRÉSENCE
POUR CEUX DÉGUISÉS!



Saviez-vous que trois fois par année la bibliothèque procède à un échange de livres avec le Réseau Biblio de la Montérégie ? Le dernier échange a eu lieu le 21 août dernier. Recherchez les points jaunes ● pour découvrir les livres reçus lors de cet échange ! Entre autres, nous avons reçu :



Voici quelques nouveautés numériques francophones disponibles sur notre site web (mabibliotheque.ca/bernard) sous la section « catalogue »:



journesdelaculture.qc.ca

27, 28 et 29
septembre
2019

Grands partenaires



Partenaires associés

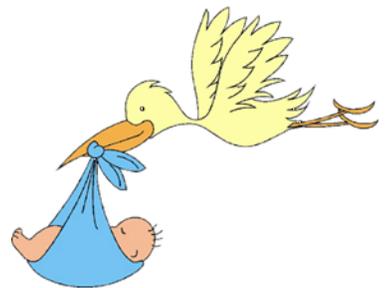


La famille nous tient à



Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés de l'année, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire. Ces paniers-cadeau sont remis chaque année lors de la fête de Noël organisée par l'OTJ St-Bernard en décembre. Contactez le bureau municipal avant le 1^{er} décembre pour vous inscrire.



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un jeune bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves. Un remboursement de 50% du coût d'achat de couches lavables neuves, jusqu'à un maximum de 100 \$, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal. Pour information: Geneviève Bureau 450-792-3190 option 1.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !



une naissance
"LIVRE"

Gardiennage

Gardiens avertis

Ariane Palardy, 17 ans ou Marc-Antoine Palardy, 16 ans
Médrick Bouclin, 13 ans
Mahéva Bouclin, 12 ans
Lysane Ménard, 12 ans

579 443-2050
450 792-2060
450 792-2060
450 954-1280

Services de garde en milieu familial

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois
Nathalie Piette, responsable
903, rue de l'École

579 443-2050

Garderie Les petits Bermichoux
Mélanie Cordeau, responsable
885, 4^e Rang

450-792-2086

CPE Les Amis Gators à St-Bernard-de-Michaudville

Lucie Boissonneault, responsable
391, rue Lamoureux

450 792-3360
après 17h00





Dumbo

2019

Résumé

Quand l'éléphante Jumbo donne naissance à un bébé aux oreilles surdimensionnées, le propriétaire du cirque ambulante Max Medici tente de se débarrasser de l'animal, mais sans succès. Rapidement, ce dernier constate que le petit éléphant peut voler. Dumbo devient alors la nouvelle attraction principale du cirque. Les compétences particulières de l'animal viennent aux oreilles du véreux propriétaire d'un parc d'attractions qui achètent l'entreprise de Medici ainsi que tous ses artistes et possessions. Mais, Dumbo, lui, veut plus que tout retrouver sa maman. Quand les enfants qui prennent soin de l'animal apprennent les plans machiavéliques du nouveau propriétaire, ils aideront l'éléphant à s'échapper.

Durée : 112 minutes

Ce film est classé



Présentation du film

Vendredi 4 octobre à 19 h à l'église de Saint-Bernard

Tarification*

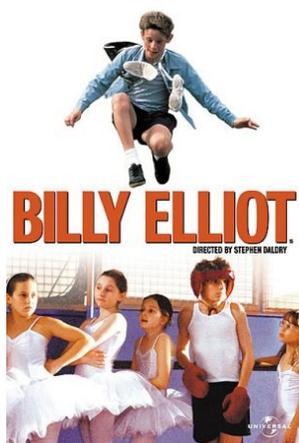
- 1 \$ pour les 6 à 12 ans
- 2 \$ pour les adolescents et les adultes
- 5 \$ pour une famille



*Un breuvage et un sac de grignotines sont inclus avec des coupons remis à l'entrée.

Samedi 5 octobre à 19 h 30 à l'église de St-Bernard

Billy Elliot



Dans un petit village minier du Nord-Est de l'Angleterre, Billy, onze ans, découvre avec stupeur qu'un cours de danse partage désormais les mêmes locaux que son club de boxe. Il devient peu à peu fasciné par la gestuelle du ballet, activité pourtant trop peu virile au regard de son père et de son frère, mineurs en grève. Billy abandonne les gants de cuir pour assister aux leçons de danse. Partagé entre une famille en situation de crise et un professeur de ballet têtue, le jeune garçon embarque alors dans un voyage à la découverte de lui-même.

Coût: 2 \$ pour breuvages et grignotines



Déjeuners du lundi

Les lundis à 8 h à la sacristie

Sauf le 21 octobre,
jour des élections fédérales

Gratuit pour les membres,
2 \$ pour les non-membres.



Soirée de danse en ligne

Danse avec la musique et les chansons d'Yvon Daunais
et buffet en fin de soirée pour un coût total de 10 \$

Vendredi 13 septembre à 19 h 30 à l'église

Vendredi 11 octobre 2019 à 19 h 30 à l'église

Informations: Suzanne Perreault 579-443-2010

Popote roulante

Repas préparés par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe et livrés à domicile, au coût de 7,25 \$,
pour les personnes de 65 ans et plus afin de nous encourager à demeurer en santé dans nos milieux.

Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35).

Pour informations : Robert Perreault (450-792-2270).



Calendrier d'octobre

- | | |
|---|--|
| <p>1 oct. : soupe bœuf & tomate, rôti de dinde, patates pilées, légumes variés, gâteau au citron</p> <p>2 oct. : potage aux légumes, émincé de porc en sauce, nouilles & maïs grillé, carré social thé</p> <p>3 oct. : soupe du jour, cigare au chou, patates pilées & carottes, bouchée au chocolat</p> <p>4 oct. : soupe poulet & riz, poisson pané, patates pilées & courgettes grillées, tartelette aux fraises</p> <p>7 oct. : crème de céleri, lasagne au bœuf, pain & salade verte, pouding</p> <p>8 oct. : soupe bœuf & alphabet, pain de jambon & sauce aigre-douce, patates pilées & haricots jaunes, gâteau blanc avec sauce au caramel</p> <p>9 oct. : crème de légumes, assiette froide (sandwich au poulet, 2 salades variées, tomates, concombres, œuf, raisin & fromage), gâteau aux pêches</p> <p>10 oct. : soupe tomates & nouilles, pâté à la viande, macédoine, carré Graham aux bleuets</p> <p>11 oct. : soupe aux légumineuses, bœuf stroganoff, patates pilées, piments, oignons & chou, muffin</p> <p>15 oct. : soupe poulet & étoiles, vol-au-vent au saumon, patates pilées & pois verts, bagatelle</p> <p>16 oct. : soupe bœuf & anneaux, porc à la Provençale, patates & carottes pilées, chou-fleur, chiffon à l'orange</p> | <p>17 oct. : soupe tomate & maïs, poulet à l'orientale, vermicelles de riz, rouleaux impériaux, la dent sucrée</p> <p>18 oct. : soupe aux pois, saucisses au bœuf, patates pilées & betteraves, jello</p> <p>21 oct. : soupe du chef, pâté au bœuf, patates pilées & légumes florentines, tarte aux pommes</p> <p>22 oct. : crème de poireaux, porc effiloché, patates rondes & légumes du jour, tarte aux 5 fruits</p> <p>23 oct. : soupe tomate, carottes & orge, escalope de veau, riz au bœuf, mélange de légumes</p> <p>24 oct. : soupe bœuf & juliennes, assiette froide, pains farcis variés, 2 salades variées, tomates, concombres, œuf, raisin & fromage, pouding au pain</p> <p>25 oct. : soupe jardinière, poisson avec sauce à l'aneth, riz & légumes grillés, tartelette au chocolat</p> <p>28 oct. : soupe du chef, raviolis avec sauce rosée, brocoli, gâteau aux bananes</p> <p>29 oct. : soupe bœuf & riz, tournedos de poulet, patates grecques & salade César, carré aux dates</p> <p>30 oct. : potage aux légumes, porc à la chinoise, riz, egg roll, carré aux fraises</p> <p>31 oct. : soupe tomate & étoiles, bœuf bourguignon, patates rondes & chou, dessert d'Halloween</p> |
|---|--|

Les aînés et la protection contre l'exploitation et les abus

(extrait d'un article tiré de www.educaloi.qc.ca/capsules/les-aines-et-la-protection-contre-l'exploitation-et-les-abus)

La *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*, une loi québécoise, indique que les personnes âgées ont le droit d'être protégées contre toutes formes d'exploitation. Mais à quoi réfère l'expression « exploitation » exactement ?

De manière générale, le mot exploitation veut dire prendre avantage d'une personne âgée qui est vulnérable ou dépendante de façon à lui faire du mal. L'exploitation peut être financière, physique ou émotive. Elle peut être causée par un membre de la famille ou une autre personne, par exemple, un employé d'un hôpital ou d'une résidence pour personnes âgées.

Est-ce qu'il existe une façon de me protéger contre l'exploitation?

Mis à part quelques étapes pratiques comme préserver la confidentialité de vos informations bancaires et de vos cartes de crédit, il existe d'autres moyens de vous protéger:

- Pendant que vous êtes en bonne santé, créez un mandat de protection (qu'on appelait avant un mandat donné en prévision de l'incapacité). C'est un document juridique dans lequel vous nommez une ou plusieurs personnes en qui vous avez confiance pour prendre des décisions en votre nom si vous devenez incapable de le faire par vous-même.
- Si vous avez donné à quelqu'un un mandat (aussi appelé procuration) et si vous avez des raisons de croire qu'il pourrait être mal utilisé, vous pouvez l'annuler en tout temps. Le mandat est un document qui donne à une personne que vous désignez le pouvoir de poser des gestes en votre nom. Par exemple, retirer de l'argent d'un compte de banque. Contrairement à un mandat de protection, le mandat n'est valide que pendant la période où vous êtes encore capable de prendre des décisions. Si vous décidez d'annuler une procuration, assurez-vous d'avertir les personnes ou les institutions concernées.
- Pendant que vous êtes en bonne santé, préparez un testament pour déterminer qui héritera de vos biens à votre décès.

Si je suis victime ou si je connais une personne victime d'exploitation ou de violence, que puis-je faire?

Il y a différents endroits où vous pouvez vous adresser:

- **Si le cas est urgent**, appelez le 911 ou le 310-4141. Pour ceux qui utilisent un téléphone cellulaire, le numéro est le *4141.
- La **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse** au 1 800-361-6477. Cette organisation s'assure que les protections garanties par la *Charte québécoise des droits et libertés* de la personne sont respectées. Les services de la Commission sont gratuits.

La Commission a une équipe spéciale qui s'occupe des situations d'exploitation des personnes âgées. Demandez à parler à une personne de cette équipe. Le consentement de la victime n'est pas nécessaire pour dénoncer la situation à la Commission.

- La **Ligne Aide Abus Aînés**, une ligne d'écoute et de référence bilingue et confidentielle pour les personnes âgées victimes d'exploitation, d'abus ou de négligence et les membres de leurs familles, leurs amis, leurs voisins et le grand public. Appelez le 1-888-489-2287.
- Votre **CLSC local** au 450 778-2572.
- Un des **Centres d'assistance aux victimes d'actes criminels (CAVAC)**. Ces organismes publics aident les victimes d'actes criminels et leurs familles. Il n'est pas nécessaire de porter plainte à la police pour utiliser leurs services. Les services offerts par des professionnels sont confidentiels et gratuits. Appelez le 1-866-532-2822.



Ne laissez pas
la maltraitance
s'installer

LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

Souper & spectacle

Le BermiShow

L E S T A L E N T S D E C H E Z N O U S

Le Samedi 28 septembre 2019

dans la salle de l'Église de Saint-Bernard

Dans une formule « souper & spectacle », tout est mis en œuvre afin de vous offrir un spectacle de haut niveau qui mettra en valeur le grand talent des bermigeoises et bermigeois.

Vous pouvez réserver
votre table d'avance
en achetant
tous les billets
(6 à 8 personnes)
en même temps

Ouverture des portes à 17h00
Le souper sera servi à 18h00

35\$

Pour la soirée seulement

Des billets seront disponibles à la porte
à compter de 19h30 au coût de **15\$**
enfants 11 ans et moins **5\$**.
Le spectacle débutera à 20h00

Repas

Potage
Plat principal
Dessert, thé et café

Vin en vente sur place

Repas servi par le Pavillon de l'Érable



Les billets pour le souper seront en vente jusqu'au mercredi 25 septembre, nous vous suggérons de vous procurer vos billets **le plus tôt possible**.

Les billets sont en vente, pour information contactez
Micheline Perreault (450) 792-3792

Les profits seront remis à la Fabrique de Saint-Bernard

Souper & spectacle



Le BermiShow

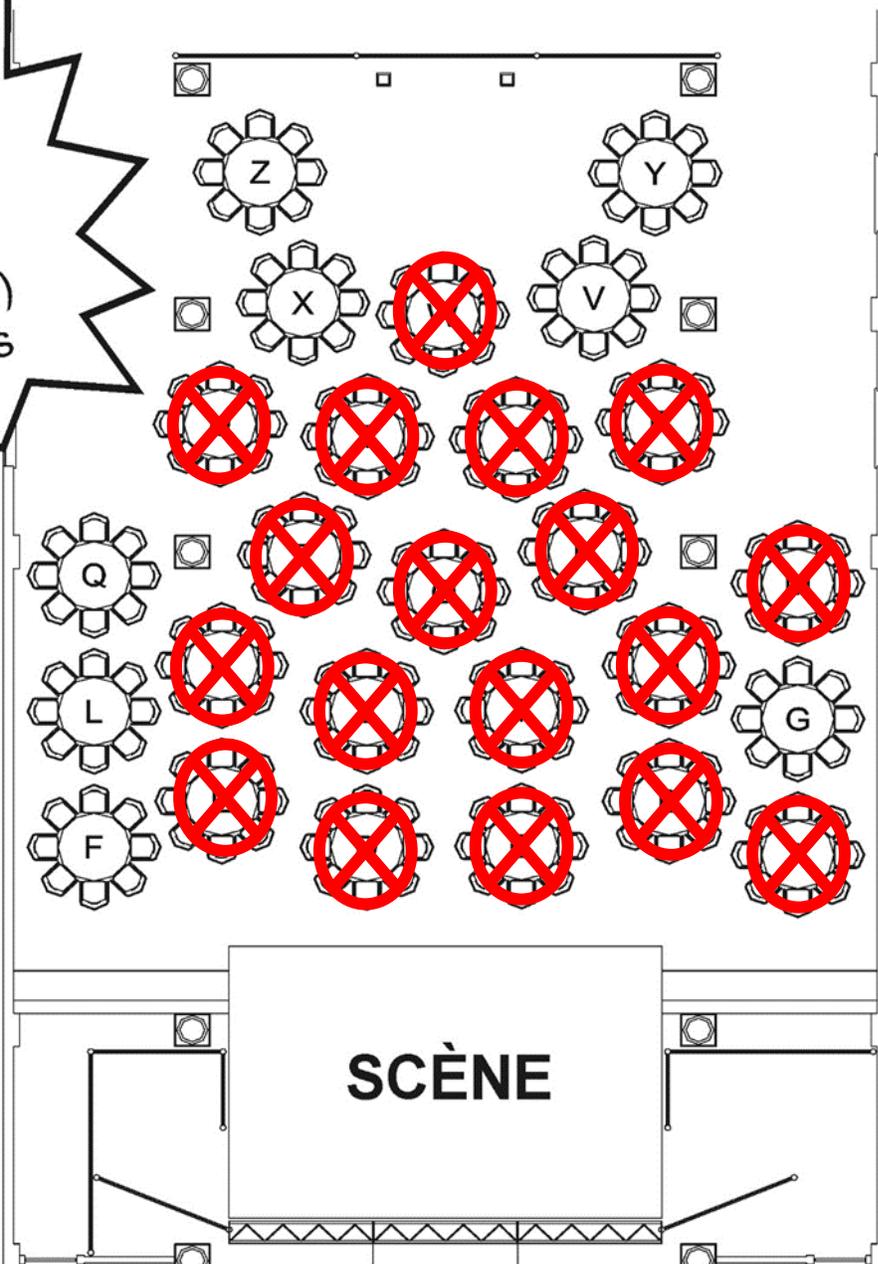
L E S T A L E N T S D E C H E Z N O U S

Vous pouvez réserver
votre table d'avance
en achetant
tous les billets
(6 à 8 personnes)
en même temps

**Faites vite ! Il ne
reste que quelques
places !**

Les billets pour le souper
seront en vente jusqu'au
mercredi 25 septembre
Nous vous suggérons de
vous procurer vos billets
le plus tôt possible.

Les billets sont en vente,
pour information contactez
Micheline Perreault
450-792-3792

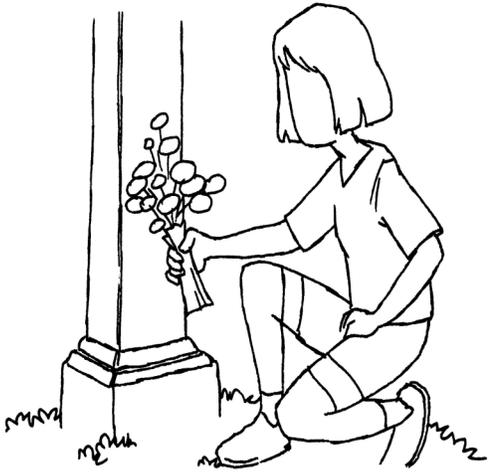


Réservez votre table !



Fabrique Saint-Bernard

COMMÉMORATION DES DÉFUNTS DANS LES PAROISSES DES QUATRE-VENTS



Les fabriques des Quatre-Vents vous invitent à des messes spéciales pour célébrer la mémoire des gens qui nous ont quittés cette année. De plus, si vous voulez commémorer un anniversaire de décès d'une personne qui vous était chère, vous êtes invités à communiquer avec l'abbé Gérard St-Pierre au presbytère de Saint-Jude au 450-792-3943.

Toutes les célébrations seront suivies d'une visite au cimetière, si la température le permet, et d'un brunch à l'église ou au centre communautaire des municipalités respectives.

Date	Messe à l'église de	Lieu du brunch (après la messe)
15 septembre à 10 h	Saint-Jude	Centre communautaire (940, rue du Centre)
22 septembre à 10 h	Saint-Louis	Centre récréatif (100, rue Messier)
6 octobre à 10 h	Saint-Barnabé	Église de St-Barnabé (233, route Michaudville)
13 octobre à 10 h	Saint-Bernard	Café et biscuits à l'église de St-Bernard



Location de salles

Pour louer l'église ou la sacristie pour vos réceptions ou vos fêtes de famille, contactez Micheline Perreault au 450 792-3792

**JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES AÎNÉS
1^{er} OCTOBRE 2019**

**DES CHEMINS
DE VIE
À DÉCOUVRIR**





Loisirs Cours offerts à Saint-Jude

LES COURS ONT LIEU AU 930, RUE DU CENTRE



Vie Active: séance d'exercices de 60 minutes adressée aux 50 ans et plus

Lundi et/ou mercredi 9 h 30 Gratuit

Aucune inscription n'est nécessaire, présentez-vous sur place dès le 30 septembre

Informations: Doris Provençal au 450 792-3991

Karaté: Début le 9 septembre 2019—13 semaines

Samedi : 8h00 à 9h00 (enfants et parents/enfants)

9h00 à 10h00 (9 ans et plus)

Lundi : 18h00 à 19h00 (6 à 8 ans)

19h00 à 20h00 (9 ans et plus et parents/enfants)

20h00 à 20h30 (Adultes et ceintures avancées seulement)

20h30 à 21h30 (Kobudo)

Coût : Karaté 1h : 140\$ 1h30 : 160\$

2fois/semaine : 180\$

Kobudo 1h : 140\$ ou 50\$ (si inscrit au karaté avec nous)

Rabais familiaux: 15 % pour le 2e et 3e enfants, 50% pour le 4e enfant, gratuit pour le 5e et plus

Inscription sur place le 9 septembre

Informations: Stéphane Gingras au 819 471-3619



Ballet jazz: Début le 18 septembre—12 cours

Danse pour les personnes de 8 ans et plus

Mercredi de 18 h 00 à 19 h 00

Coût : 60\$ pour les 12 cours (2^e personne de la même famille 40\$, 3^e et suivantes 30\$)

Inscriptions: Suzie Plourde 450 792-2177 (minimum de 10 inscriptions pour que le cours ait lieu)



Ultimate Frisbee: du 18 septembre au 27 novembre—12 semaines

Cours d'initiation parent-enfant

Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30

Coût : 70 \$ par participant (inclut chandail, disque et billet pour le Royal de Montréal)

Inscription et informations: Maxime Girard 450-792-3855 poste 3 ou sjloisirs@mrcmaskoutains.qc.ca

Strong by Zumba: Entraînement haute intensité—10 cours—Du 19 septembre au 5 décembre

Jeudi à 19 h 00

Coût: 9 \$ par cours

Inscription: Émilie Labossière 514 889-8832 ou emy_zumba@hotmail.com





Invitations diverses

Recherchés: souvenirs et photographies de l'école de St-Bernard

L'École aux Quatre-Vents prépare une activité porte ouverte à l'immeuble de Saint-Bernard. Elle aimerait recueillir vos photos, objets et témoignages sur votre passage cette école.

Apportez-les à l'école de Saint-Jude ou envoyez-les par courriel au oppquatrevents@gmail.com



CERCLE DES FERMIERES DE SAINT-OURS

La rentrée officielle des Fermières de St-Ours a débuté par notre 1ère réunion mensuelle de l'année 2019-2020, lundi le 9 septembre à 19h à notre nouveau local, sous le thème « **Les CFQ, des liens d'ACCOMPLISSEMENT tissés serrés** »

Les CFQ ce sont des liens d'appartenance, d'apprentissage, de découverte, de partage et d'accomplissement tissés serrés. Gardiennes du patrimoine culinaire et artisanal québécois depuis plusieurs générations grâce à leur savoir faire, les Fermières sont fières de transmettre et partager leurs connaissances d'anciennes et nouvelles techniques artisanales.

Venez nous visiter et découvrir notre nouveau local afin d'en apprendre davantage sur la mission et les objectifs des cercles de Fermières du Québec.

Prenez le temps de visiter le site web des CFQ pour en savoir davantage <https://cfq.qc.ca/> ou bien visiter notre page Facebook: Cercle de fermières St-Ours.

Joignez-vous à nous et devenez membre en tout temps au coût de 30 \$ et incluant un abonnement à notre revue l'Actuelle (5 numéros). Vous profitez également de rabais de 10% à 25% chez certains détaillants dont Bétonel, Michaels, New Look et Club Direct Laine.

Venez apprendre et partager vos connaissances tout en brisant ainsi l'isolement.

LOCAL : 2636 Immaculée Conception (à l'arrière du centre paroissiale Léo Cloutier)St-Ours.

- Atelier des artisanes (crochet et tricot **tous les lundis 13h à 16h**) tous les niveaux.
- Atelier de tissage horaire à déterminer.
- Plusieurs activités à venir dont sorties, conférences, cuisine, couture etc.
- Salon de Noël 16 et 17 novembre



Pour informations, contactez : Diane Noël, présidente 450- 402- 0701 ou Ginette Dulude, resp.communications 450-785-5659



Invitations diverses

Grand retour des ateliers



DémarMots

Près de chez vous dès le 23 sept. 2019 de 9h30 à 11h30

- Lundi** 888 rue des loisirs, La Présentation
- Mardi** 940 rue du centre, Saint-Jude
- Jeudi** 548 Rue Saint-Dominique,
Saint-Dominique,

GRATUIT

Ouvert à toutes les familles

0-5 ans peu importe de quel secteur vous êtes



Suivez-nous sur Facebook
Parents Maskoutains



Conférence

Conciliation famille-travail

Avec Mylène Houle Morency,
de FLO Organisation



Organisation de l'espace | Planification des repas |
L'agenda familial partagé

25 septembre 2019, 19h30
930, rue du Centre, Saint-Jude
Activité gratuite!

VOUS ÊTES TOUS INVITÉS AU



28 SEPTEMBRE DE 19 H À 23 H

Au centre multifonctionnel, 233 rang de Michaudville
Prix d'entrée : 20 \$ (billets en vente au bureau municipal)

Venez vous amuser pour une bonne cause!
Levée de fonds au profit des organismes locaux.

Vous serez accueilli sur tapis rouge!
Avec musique et animation!



AU MENU...

- 6 tables de Black Jack
- 3 tables de poker (Texas Holdem)
- 1 table In Between
- 4 machines à sous
- 1 table à roulette
- 1 Roue de fortune et la prison!

Il y aura également un encan silencieux!



VENEZ EN GRAND NOMBRE!

RALLYE DU FOND DU RANG : 2^E EDITION REDECouvrez SAINT-JUDE ET SES ENVIRONS !

21 SEPTEMBRE 2019 20\$ / PERSONNE



- 13h30 : Début du rallye photo (au 940 rue du Centre)
- 16h30 : Retour des participants
Service de bar et animation
- 18h00 : Souper style « Foodtruck »
- 20h00 : Animation, musique et DJ

Billets en vente au bureau municipal :
(450) 792-3855 poste 3
sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca





Invitations diverses



« Avec et pour les proches aidants »

La Maison de la Famille des Maskoutains offre plusieurs activités et services pour les proches aidants.

Cet automne, nous venons à votre rencontre dans votre municipalité en vous offrant deux rencontres d'informations avec des professionnels sur des sujets liés à votre réalité.

Les jeudis 3 octobre et 7 novembre 2019
de 18h30 à 20h30
Aux loisirs de Saint-Jude
940 rue du centre

Les thèmes abordés seront disponibles sous peu, veuillez nous contacter pour toutes informations et pour vous inscrire.

(450) 771-4010 poste 2240

2130, avenue Mailhot,
Saint-Hyacinthe
www.mfm.qc.ca
f maisondefamilledesmaskoutains

Projet réalisé grâce au soutien financier de :
L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINÉS
MONTÉRÉGIE



LES CUISINES COLLECTIVES

PRÈS DE CHEZ VOUS

QU'EST-CE QUE C'EST?

Encadré par une animatrice compétente, cet atelier vous permettra de préparer des plats simples, savoureux, équilibrés et variés vous permettant d'intégrer la base des techniques culinaires.

PLUS DE DÉTAILS

Une fois par mois, vous cuisinerez 4 plats de 4 portions, à faible coût.

Activité réservée aux résidents de la MRC des Maskoutains

DANS LE CENTRE DES LOISIRS DE VOTRE MUNICIPALITÉ!

Pour plus de renseignements, ou pour vous inscrire, téléphonez au 450-261-1110.
info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca



Au Cégep de Saint-Hyacinthe

Je marche pour
VAINCRE LES MALADIES INFLAMMATOIRES DU SYSTÈME DIGESTIF



DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019, 10 H À 12 H

Les hibiscus

Il existe plusieurs catégories et variétés d'hibiscus. Certains sont des **plantes tropicales** qu'on utilise sous notre climat comme plantes d'intérieur. La plupart des gens les sortent sur la terrasse au printemps et les retournent dans la maison en automne avant les gelées. Les hibiscus se plaisent autant au soleil qu'à la mi-ombre.



Vous avez probablement été éblouis par la beauté des **hibiscus vivaces** qui sont en pleine floraison présentement. Certains possèdent un feuillage vert et d'autres pourpre et des fleurs gigantesques en forme de coupes pouvant mesurer jusqu'à 30 cm de diamètre. Il existe un très vaste choix de couleurs passant du blanc, rose jusqu'au rouge et plusieurs variétés sont bicolores ou tricolores. Leur hauteur varie de 60 cm à 1,8 m selon la variété. Elles sont les reines de nos plates-bandes de juillet à octobre. Plus elles sont hautes, plus elles fleurissent tard. Impossible de rivaliser avec leur beauté, elles sont à couper le souffle. Leur entretien est minime considérant la splendeur de leur floraison. En automne, vous devez les tailler à 10 cm du sol et de les couvrir fin octobre avec des feuilles ou du paillis pour ensuite leur disposer une couverture isolante ou un cône à rosier à la mi-novembre avant la première neige. En début avril ou selon la température, retirez la couverture isolante ou le cône à rosier, mais laissez les feuilles. Lorsque la température devient plus clémente, environ fin avril, retirez les feuilles. Surtout, ne vous découragez pas, les hibiscus vivaces sont très tardifs à se pointer le bout du nez; généralement ils se réveillent en début juin.

La dernière catégorie comporte les hibiscus **arbustifs et sur tige**. Hauteur jusqu'à 1,8 m et jusqu'à 1,8 m de largeur. Attention! Ne pas confondre avec les hibiscus sur tige tropicaux. Leurs fleurs sont beaucoup plus petites dans les teintes de blanc, rose et de bleu. Il est également recommandé de les couvrir à la mi-novembre dans notre région.



Christine Poulin

Technicienne en horticulture et
aménagement paysager



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

COLLECTE DE GROS REBUTS



Quand ? Le mercredi 25 septembre 2019

En mai, juillet et septembre, selon les dates du calendrier de collecte à trois voies de votre municipalité (www.riam.quebec). Les gros rebuts doivent être déposés à la rue au plus tard à 7h00 le matin de la collecte.

Matières acceptées ?

Résidus d'origine résidentielle trop volumineux pour être déposés dans un bac roulant tels que les meubles, électroménagers, balançoires démontées, barbecues (sans bonbonne), bicyclettes, tapis et toiles de piscine (roulés et bien attachés), arbres de Noël artificiels, gros jouets, équipements sportifs, etc. Voir la liste plus détaillée au www.riam.quebec.

Matières refusées ?

- Les résidus de construction, rénovation, démolition (CRD);
- Les résidus d'origine commerciale, institutionnelle, industrielle et agricole;
- Les amoncellements de petits objets, incluant les pièces de véhicules, qu'ils soient déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.



La MRC vous informe

Près de 240 000 \$ disponible pour des projets en milieu rural

Le Fonds de développement rural (FDR) dispose d'une somme de 240 000 \$ pour la réalisation de projets. Les promoteurs ont jusqu'au **8 octobre** pour soumettre leur dossier. Exceptionnellement, aucun projet ne pourra être prolongé et il devra être complété au plus tard le 31 décembre 2020.

Les promoteurs doivent tenir compte **d'au moins un des enjeux suivants** :

- Soutenir les jeunes et les aînés et favoriser leur implication dans le milieu
- Contribuer à des projets à caractère environnemental et de mise en valeur des secteurs d'intérêt naturel
- Participer à la création d'emplois et soutenir l'entrepreneuriat collectif et l'économie sociale
- Enrichir le cadre de vie par le soutien à des projets récréotouristiques, culturels et récréatifs
- Intensifier les efforts de promotion et de développement du secteur agroalimentaire
- Collaborer à la préservation et à l'accroissement de l'accessibilité aux services tels que l'école, les services communautaires et les services de santé dans les milieux ruraux
- Appuyer la mise en œuvre des actions identifiées dans les politiques et projets régionaux tels que la famille, le patrimoine, les parcours cyclables, l'immigration et Internet haute vitesse
- Favoriser le développement de projets multifonctionnels et intersectoriels visant la vitalité des communautés.

Le Fonds de développement rural est un outil de financement qui aide à mettre sur pied des projets structurants dans les 16 municipalités rurales du territoire de la MRC.

Les organismes admissibles sont les :

- Municipalités et autres organismes municipaux
- Organismes à but non lucratif et incorporé ou en voie de l'être, toute coopérative non financière
- Organismes à but non lucratif des réseaux de la culture, de l'environnement, du patrimoine ou des services sociaux couvrant en tout ou en partie le territoire de la MRC
- Organismes des réseaux de l'éducation.

La participation citoyenne, de la conception à la réalisation des projets, est encouragée.

Date limite pour soumettre un dossier : le 8 octobre.

Pour information et pour obtenir le formulaire, consulter le [site Internet de la MRC](#) ou contacter Steve Carrière, agent de développement, au 450 768-3005.



Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.gc.ca ou  MRC des Maskoutains pour tous les détails.



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

La rentrée scolaire pour maman aussi !



La fin de l'été est synonyme de rentrée scolaire pour les enfants et peut-être, pour vous aussi les mamans!

Maintenant que les enfants sont tous à l'école et que vous êtes allégées dans les responsabilités familiales, peut-être aimeriez-vous vous lancer le défi de retourner à l'école aussi.

Par contre, peut-être ne savez-vous plus à quel niveau vous vous situez ou encore vous avez perdu vos derniers bulletins et relevés de notes.

Vous ne savez pas dans quel domaine étudier ou la formation nécessaire pour pratiquer la profession qui vous intéresse.

Peut-être y-a-t-il d'autres questions en suspens qui vous empêchent de faire le premier pas vers les études?

Et bien SARCA Mobile est la solution à vos questionnements!

Une conseillère en information scolaire et professionnelle peut se rendre directement à votre municipalité et selon vos disponibilités.

Ce **service d'information scolaire est gratuit** et en partenariat avec la MRC des Maskoutains, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et le Centre de formation des Maskoutains.

*Notez que tous les citoyens de 16 ans et plus, résidant sur le territoire de la MRC des Maskoutains, peuvent recevoir les services de SARCA Mobile gratuitement dans leur municipalité.

Pour toutes informations :

Audrey Gatineau

450-773-8401, poste 6731

audreygatineau@cssh.qc.ca





Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



Sixian Lin
Pharmacien propriétaire

Affilié à :



2549B, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Québec)
J0G 1P0
T: 450 402-0621
F: 450 954-0548
2458laboratoire@familiprix.ca

Suivez-nous sur :



familiprix.com

ANNONCEZ-VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez Geneviève Bureau au
450 792-3190 #1 ou par courriel à
otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Pour une écoute téléphonique, une rencontre avec une intervenante ou un besoin d'hébergement, nous sommes présentes.

N'hésitez pas à nous contacter au **450-774-1843**. Il y a toujours quelqu'une au bout du fil. **Gratuit et confidentiel. 24h/7jours.**



Nos annonceurs

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!*

.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •

Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 6 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 7 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**





Nos annonceurs

PASSEZ À LA FACTURE ÉLECTRONIQUE ET ACCÉDEZ À DES **CADEAUX EXCLUSIFS!**

Notre page mon.cooptel.ca vous permet d'accéder à vos factures des 18 derniers mois. De plus, **Cooptel offre des cadeaux et des concours exclusifs aux clients inscrits à la facture électronique!** PROFITEZ-EN!



**PENSEZ VERT,
PENSEZ COOPEL!**

Cooptel Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP(2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBQ: 5686-0406-01



RBQ: 5590-7448-01



Tel: (450) 792-3551

Jean Desmarteau président
450-230-5040

963 rue Claing St-Bernard,
Qc, J0H 1C0
info@excavationjd.com

EXCAVATION EN TOUT GENRE

- Installation septique écologique
- Raccordement d'égout
- Fondation
- Drain français
- Réparation de fissures de béton
- Terrassement
- Transport Terre Sable et Gravier
- Dénégement

PASSION BEAUTÉ

Coiffure
Maquillage Chantal Lacroix par Misencil
Misencil
Bijoux Cristal Swarovski Crysta Luna
Tatouage professionnel

FRÉDÉRIQUE
POULIN RIOPEL

misencil

450-792-2220



garage-morin.com

T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225

355, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président

sylvain.gaudette@garage-morin.com
Cell: 450 779-2393



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.



TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture
895 claing
St-Bernard (Québec) J0H 1C0
Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Entreprise
S. Gaudette

RBQ: 8351-0982-26



Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

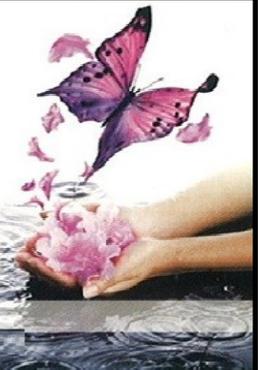
Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090

cliniquemassov.c@gmail.com





Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

*Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage*

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0



Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe
Voyages Québec**

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes
Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert)
Cellulaire : 514-970-3160



 **EAGLE DIGI EYE**
Système de Surveillance Numérique
Digital Surveillance System

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec
RBQ: 8342-7120-06

Caméra
Contrôle d'accès
Intercom
Alarme

Commercial
Industriel
Institutionnel
Agricole

1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0
450-463-5151 1 877 625-5252
<http://www.eagledigieye.com>

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

Garderie privée en
milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé
St-Louis J0G 1K0

Milissa Beaumier
450-788-3865



milissabeaumier@hotmail.com

 **ÉBÉNISTERIE
S. Forcier**

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314



Michel Robichaud
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

450 787-2305
514 233-6949
www.michelrobichaud.net
michel@michelrobichaud.net





Nos annonceurs

ANNONCEZ-VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez Geneviève Bureau au
450 792-3190 #1 ou par courriel à
otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE POUR PERSONNES RETRAITÉES
Située sur les *Rives* du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle autonome, semi-autonome et avec pertes cognitives
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place



Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours



Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télec.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Dentura

Clinique de denturologie



St-Denis-sur-Richelieu

620, ch. Des Patriotes, bureau 102
J0H 1K0

Pour rendez-vous

450-787-2720

grondinjacques21@gmail.com



Jacques Grondin, d.d.
Denturologiste

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Prothèses dentaires Optima
- Consultation sans frais
- Service à domicile, en résidence ou en CHSLD
- Réparation en 1 heure
- Financement disponible

Ville & Campagne
Town & Country
Agence Immobilière

Bianca Filion
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

514 434-5040
450 787-2305
biancafilion.villeetcampagne@gmail.com

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT & FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Geneviève Bureau 450 792-3190 option 1

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Accès internet
gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921
Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Présente pour les loisirs les mardis et jeudis

Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5
Festival de musique traditionnelle www.chantezvous.com



F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :
Immeuble Saint-Jude 450 773-0260



COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401
Site web: www.cssh.qc.ca



Desjardins

Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Horaire de nos centres de services	L	M	M	J	V	S
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Les Salines 3050, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565-2, boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Maska 1410, boulevard Casavant Est, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Saint-Jude 1190, rue Saint-Édouard	11 h à 14 h	Fermé	Fermé	15 h à 18 h	10 h à 13 h	
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
La Présentation 802, rue Principale	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 17 h	10 h à 14 h	
Centres libre-service à Saint-Hyacinthe (guichets automatiques seulement)						
Saint-Joseph 16065, avenue Saint-Louis	La Providence 2095, rue Saint-Pierre Ouest	Saint-Thomas d'Acquin 3520, boulevard Laframboise	Laurier 2030, boulevard Laurier Est			



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Gisèle Morin
Gilberte Robert

450 792-6497

Heures d'ouverture du comptoir
Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00 (1^{er} mercredi du mois)

Boîte de dépôt sur le parvis
de l'église



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude
Location de salle (Micheline Perreault)

450 792-3943
450-792-3792

Horaires des messes ou prières

Dimanche	10 h 00 à St-Barnabé 1 ^{er} Saint-Bernard 2 ^e St-Jude 3 ^e -5 ^e St-Louis 4 ^e dimanche
Mardi	19 h 00 à Saint-Bernard
Mercredi	9 h 30 à Saint-Jude
Mercredi	18 h 30 à Saint-Louis
Samedi	19 h 00 à Saint-Jude



BUREAU DE POSTE

Claude Perreault

450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi	9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi	9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond
71, rue de Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 3 Z1

450 742-3781



DÉPUTÉE FÉDÉRALE (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Brigitte Sansoucy
2193, avenue Saint-Anne, Saint-Hyacinthe, J2S 5H5

450 771-0505



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude
Info-santé CLSC

450 768-1200
8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 1^{er} jour du mois par courriel à : otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727
M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441
M. Guy Robert, conseiller 450 787-1139
Poste vacant (conseiller no 2)



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 4
Jeudi : 8 h à 12 h (sur rendez-vous)
Courriel: inspecteursstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal 450 230-3494
Courriel: voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173